



LES EXÉCUTIFS DE CORCELLES-CORMONDRÈCHE, NEUCHÂTEL, PESEUX ET VALANGIN COMMUNIQUENT

Aux représentant-e-s des médias

Une décision qui ouvre la voie à la création de la plus grande commune du canton

Les exécutifs de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin ont pris acte avec une grande satisfaction du rejet par le Tribunal fédéral du recours déposé contre le projet de fusion entre les quatre communes. Tous les obstacles étant désormais levés, le processus de construction de la nouvelle commune peut enfin aller de l'avant. Les autorités souhaitent désormais mobiliser toutes les énergies afin que la commune qui naîtra au 1^{er} janvier 2021 apporte, forte de ses 45'000 habitants, un souffle nouveau à l'ensemble de l'agglomération neuchâteloise.

Les Conseils communaux des quatre communes se félicitent de la décision du Tribunal fédéral qui, en rejetant le recours déposé après la votation du 25 novembre 2018, entérine le résultat d'un scrutin démocratique. Cette décision ouvre ainsi la voie à la concrétisation de la volonté exprimée dans les urnes par les citoyen-ne-s des quatre communes.

Les exécutifs se réjouissent de pouvoir désormais aller de l'avant, avec enthousiasme et détermination afin que naisse, en 2021, une commune qui apportera une vision nouvelle à la Région Neuchâtel Littoral et qui insufflera des forces vives à l'ensemble de l'agglomération neuchâteloise.

Ces derniers mois, les autorités se sont déjà activement mises au travail. Appuyés par deux mandataires spécialisés, le RUN et la société Actaes, des groupes de travail ont notamment pour tâche de poser les bases de la nouvelle commune, dans un processus innovant et participatif, en appliquant les termes de la convention de fusion.

Aujourd'hui, les autorités saisissent toute la mesure de cet instant historique, qui permet enfin d'entrevoir avec certitude l'horizon d'une vaste union de communes donnant naissance à une ville de 45'000 habitants, la plus grande du canton de

Neuchâtel. Cette nouvelle commune, bordée entre lac, vignes et forêts et nichée en plein cœur de l'innovation se profile comme le moteur de toute une agglomération, avec des atouts indéniables pour rayonner sur le plan romand et national.

Les Conseils communaux
de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin

Neuchâtel, le 13 novembre 2019

Renseignements complémentaires :

Co-Présidence du Comité de pilotage :

Violaine Blétry-de Montmollin : violaine.bletry-demontmollin@ne.ch, 079 371 96 43

Rolf Schneider : CCPeseux.Rolf.Schneider@ne.ch, 032 886 59 10